

VOS QUESTIONS / NOS RÉPONSES

MA BELLE MERE DETRUIT MA FAMILLE

Par Profil supprimé Postée le 19/01/2018 03:54

la mère de ma femme est alcoolique entre 3 et 4 litres d'alcool fort (gin) par jour depuis plus de 5 ans nous vivons avec elle dans la même maison depuis trois elle est en train de détruire ma femme et mes enfants aidez nous SVP elle a mis le feu a la maison elle a été hospitalisée a plusieurs reprise fait une cure aucun résultat elle est suicidaire nous vivons un calvaire la tension est continue elle est dans l'agressivité verbale permanente le déni elle ne vit qu'avec les mort , présente une incohérence psy et elle est saoul en continu je viens pour la troisième fois aujourd'hui de la ramasser par terre et c'est comme sa tous les jours ma femme est a bout et les enfants terrorise.' SOS

Mise en ligne le 19/01/2018

Bonjour,

La situation que vous nous décrivez est effectivement très anxiogène pour vous tous.

Nous ne savons pourquoi vous partagez le même toit que votre belle-mère mais s'il s'agissait de l'aider vous avez pu constater qu'au contraire ses difficultés demeurent et mettent en péril votre propre famille.

Pourtant elle a été prise en charge et ce à plusieurs reprises et a même fait une cure, sans résultat. Votre belle-mère a probablement été admise dans une situation nécessitant une prise en charge immédiate mais vous conviendrez que ces soins doivent s'étaler sur la durée.

Cependant la garantie de l'efficacité de ses soins dépend évidemment de son adhésion à la démarche. A l'heure actuelle, votre belle-mère ne semble pas encore prête.

Inutile de rappeler que si le contexte l'exige et que de par son comportement elle se met en danger ou met en danger les tiers, il s'agira de faire cesser la situation de mise en danger en l'hospitalisant.

Parallèlement à la mise en œuvre de cette levée du danger il vous serait très aidant de vous rapprocher d'un centre d'alcoologie où des professionnels vous accueilleront avec votre épouse pour vous conseiller sur l'attitude à adopter ou à ne pas adopter vis-à-vis de votre belle-mère. Nous vous avons mis à la fin de notre réponse une adresse située à Sens.

Ce sont des médecins, des psychologues, psychiatres, alcoologues, addictologues, etc qui vous accueilleront avec bienveillance et discrétion au sein d'un CSAPA (Centre de Soins d'Accompagnement et de Prévention en Addictologie.)

Si vous souhaitez reprendre tout cela avec nous n'hésitez pas à nous recontacter par tchat via notre site (gratuit et anonyme) du lundi au vendredi de 14h00 à minuit ou au 0980 980 930 (Alcool Info Service, anonyme et non surtaxé) tous les jours de 8h00 à 2h00 du matin.

Bien cordialement.

POUR OBTENIR PLUS D'INFORMATIONS, N'HÉSITEZ PAS À PRENDRE CONTACT AVEC LES STRUCTURES SUIVANTES :

ASSOCIATION ADDICTIONS FRANCE - CENTRE D'ADDICTOLOGIE DE SENS

43 rue du 19 mars 1962
89100 SENS

Tél : 03 86 95 10 71

Site web : addictions-france.org/

Secrétariat : Lundi 9h-13h, Mardi 9h-13h/14h-18h, Mercredi et vendredi 9h-13h/14h-17h, Jeudi 9h-13h/14h-19h. Répondeur.

Accueil du public : Lundi et mardi 9h-13h/14h-18h, Mercredi et vendredi 9h-13h/14h-17h, Jeudi 9h-13h/14h-19h.

Consultat° jeunes consommateurs : Assurée par des éducatrices spécialisées et un psychologue et assistante sociale. Accueil sur rendez-vous. Possibilité de rendez-vous sur la semaine.

COVID -19 : Janvier 2023: Accueil sur place sur rendez-vous.

Voir la fiche détaillée